



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE**

Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO

5^e session, 8 et 9 décembre 2020

**tenue en ligne grâce à la plateforme Zoom depuis le Siège de l'UNESCO, à
Paris**

RAPPORT

Conformément aux Statuts du Programme international de géosciences et des géoparcs (article 2, paragraphes 2.7 et 2.10), le présent document constitue le rapport établi par le Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO à l'intention du Bureau concernant ses décisions et sera distribué aux États membres ainsi qu'aux États membres associés de l'UNESCO.

- i. La 5^e session du Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO (ci-après dénommé « le Conseil ») du Programme international de géoscience et des géoparcs (PIGG) s'est tenue en ligne depuis le Siège de l'UNESCO, à Paris (France), les 8 et 9 décembre 2020.
- ii. Un total de 77 participants ont assisté à cette session du Conseil. Parmi eux figuraient 12 membres du Conseil disposant du droit de vote, 4 membres du Conseil ne disposant pas du droit de vote et 61 observateurs. Les représentants des États membres suivants ont participé à la session : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cameroun, Canada, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Indonésie, Italie, Japon, Kenya, Koweït, Mexique, Nicaragua, Ouganda, Paraguay, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Thaïlande, Uruguay, et Vatican, en tant qu'État non membre observateur.

Membres du personnel de l'UNESCO présents : Ozlem Adiyaman Lopes (Siège de

l'UNESCO), Margarete Patzak (Siège de l'UNESCO), Charlotte Besombes (Siège de l'UNESCO), Denise Gorfinkiel (Bureau de l'UNESCO de Montevideo), Sérgio Esperancinha (Siège de l'UNESCO).

- iii. Membres du Conseil présents (disposant du droit de vote) : Enas ABD ELHADY AHMED, Alexandru ANDRASANU, Asfawossen ASRAT, Helga CHULEPIN, Marie-Luise FREY, Soo Jae LEE, Guy MARTINI, Martina PASKOVA, Ana RUIZ CONDE, Gabriela SCHNEIDER, Van TRAN TAN et Jianping ZHANG.

Les autres membres présents (ne disposant pas du droit de vote) étaient Kristof VANDENBERGHE (représentant de l'UNESCO), Asier HILARIO (représentant de l'Union internationale des sciences géologiques — UISG), Nickolas ZOUROS (représentant du Réseau mondial des géoparcs — GGN) et Tim BADMAN (représentant de l'Union internationale pour la conservation de la nature — UICN).

- iv. Une liste complète des participants est fournie à l'Annexe 1 du présent rapport.
- v. Aucun membre ne s'est fait excuser. Tous les membres du Conseil, disposant ou non du droit de vote, étaient présents.

Ouverture de la session par le représentant de l'UNESCO

Les États membres demandent expressément au Secrétariat de poursuivre ses efforts visant à améliorer la transparence et la cohérence du processus de candidature et de suivi, ainsi que la gouvernance globale du Programme. Au cours des derniers mois, le Secrétariat a déployé des efforts considérables dans ces domaines et il entend continuer à œuvrer en ce sens, en consultation avec les États membres, les Commissions nationales et les partenaires du PIGG. Le Secrétaire ajoute qu'à la demande expresse des États membres, le Secrétariat a accordé une attention particulière à la répartition géographique des géoparcs mondiaux UNESCO, à la promotion des géoparcs mondiaux UNESCO, ainsi qu'au renforcement des capacités connexes. Par ailleurs, le Secrétaire insiste sur le fait qu'il a été difficile de planifier les futures activités en raison de la pandémie de COVID-19. Il indique que l'Organisation surveille l'évolution de la situation ainsi que son impact sur les déplacements internationaux, en particulier en ce qui concerne les missions d'évaluation et de revalidation en cours, et que le Secrétariat reste en contact avec les partenaires, les gestionnaires de sites et les évaluateurs. Le Secrétaire rappelle aux observateurs le règlement intérieur applicable à la session en ligne du Conseil et précise que les sessions seront enregistrées afin de faciliter la rédaction du rapport. Il souligne, en outre, que la présente session se déroule à huis clos, et que les enregistrements ne seront pas mis en ligne. À cet égard, les observateurs sont priés de ne pas enregistrer la session. Enfin, le Secrétaire remercie les États membres participant à la session en tant qu'observateurs.

I Ouverture de la session par le Président sortant du Conseil

Guy Martini, Président sortant du Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO ouvre officiellement la session et souhaite la bienvenue aux observateurs et aux membres du Conseil. Il remercie l'équipe qui compose le Secrétariat des géoparcs mondiaux UNESCO ainsi que les membres du Conseil sortant pour leur importante contribution et pour les travaux

considérables effectués au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il résume les résultats obtenus au cours des années précédentes et évoque les précédentes sessions du Conseil tenues en 2017, 2018 et 2019, ainsi que les géoparcs dont la candidature a été approuvée et ceux dont la candidature a fait l'objet d'un report. Le Président attire également l'attention sur les documents qui ont été révisés au cours de cette période :

- a. Document A : Formulaire d'auto-évaluation
- b. Document B : Formulaire d'évaluation des progrès
- c. Modèles relatifs aux demandes d'extension, de réduction et de nouvelles désignations
- d. Formulaire de candidature

Les travaux de révision ont été menés conjointement par le Conseil et le Secrétariat de l'UNESCO dans le but de rendre ces documents cohérents avec les Statuts et les Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO et de fournir des outils et des conseils plus nombreux et de meilleure qualité aux gestionnaires de sites afin d'évaluer la qualité des activités entreprises sur leurs territoires.

II. Élection des nouveaux membres du Bureau

En vue de l'élection du Bureau du Conseil, *Kristof Vandenberghe* demande si le Président souhaite qu'il procède à la lecture du texte qui régit le processus de vote. Le Président répond que cela n'est pas nécessaire, car tous les participants ont déjà reçu les documents et connaissent, en principe, les règles applicables. Le Président demande si un participant souhaite poser sa candidature ou proposer un candidat aux postes de Président, Vice-président et Rapporteuse.

Marie Luise Frey propose de reconduire Guy Martini à la présidence, Jianping Zhang à la vice-présidence et Helga Chulepin au poste de Rapporteuse du Conseil.

À ce stade, le Vice-président préside la session.

Jianping Zhang demande si l'un des participants souhaite s'opposer à l'élection de Guy Martini en tant que Président.

Asfawossen Asrat approuve la proposition, considérant qu'il s'agit d'un bon moyen d'assurer une transition rapide et la continuité des travaux du Conseil.

Ana Ruiz Conde exprime son désaccord concernant la proposition. Elle estime qu'il est préférable de nommer de nouveaux membres à la présidence et à la vice-présidence. Elle considère également qu'il n'est pas recommandable que le Secrétaire général du GGN assume la présidence du Conseil.

Asfawossen Asrat suggère à Ana Ruiz Conde de proposer d'autres candidatures.

Ana Ruiz Conde répond qu'elle ne souhaite pas proposer d'autres candidatures, mais insiste quant au fait qu'il est préférable de désigner de nouvelles personnes.

Gabriela Schneider exprime son accord avec la proposition de Marie-Luise Frey et appuie cette proposition dans un souci de continuité.

Les membres disposant du droit de vote se prononcent sur la proposition. À cet égard,

Abd Elhady Ahmed, Enas : approuve la proposition

Andrasanu, Alexandru : approuve la proposition

Asrat, Asfawossen : approuve la proposition

Chulepin, Helga : approuve la proposition et accepte le poste de Rapporteuse

Frey, Marie-Luise : approuve la proposition

Lee, Soo Jae : approuve la proposition

Martini, Guy : approuve la proposition et accepte le poste de Président

Paskova, Martina : approuve la proposition

Ruiz Conde, Ana : s'abstient

Schneider, Gabriela : approuve la proposition

Tran Tan, Van : approuve la proposition

Zhang, Jianping : approuve la proposition et accepte le poste de Vice-président

III. Remarques liminaires du nouveau Président du Conseil

Les membres élus déclarent accepter un nouveau mandat et le nouveau Président remercie les membres du Conseil pour leur confiance et leur soutien, leur assurant que les objectifs seront atteints.

Il précise également que les observateurs seront invités à formuler des commentaires et que ceux-ci seront pris en compte.

IV. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail

Le *Président* demande si tous les participants approuvent l'ordre du jour et le calendrier de travail ou si l'un des participants souhaite y apporter des modifications.

Ana Ruiz Conde propose de consacrer un point à l'ordre du jour sur l'évaluation de l'IOS et la décision de la 209^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO au titre des questions diverses.

Tim Badman souhaite également faire une déclaration sur l'UICN au titre des questions diverses.

Le Conseil adopte l'ordre du jour et le calendrier de travail révisés à l'unanimité.

V. Discussions sur le report des missions d'évaluation et de revalidation

Ce point a été traité après le point VII au cours de la session.

VI. Candidatures au statut de géoparc mondial UNESCO ayant fait l'objet d'un report lors du Conseil 2018

a. Holy Cross Mountains, Pologne

Le candidat se situe dans la partie occidentale des montagnes Świętokrzyskie (Sainte-Croix), dans les hauts plateaux du centre de la Pologne couvrant une superficie de 526 km² et cinq communautés. Les caractéristiques lithosphériques sont à l'origine du paysage unique de la région, où les structures géomorphologiques présentent des crêtes de dénudation et des buttes qui contrastent avec l'altitude habituellement modérée. La géologie et la géomorphologie complexes sont couvertes de forêts sèches et de communautés xérothermiques abritant nombre de plantes protégées. La zone se situe au sein de la grande zone de perturbation de la croûte terrestre appelée « zone de suture transeuropéenne », qui constitue une frontière entre trois grandes unités géologiques de la croûte terrestre européenne : la plateforme variscaine d'Europe occidentale, la plateforme précambrienne d'Europe orientale et la ceinture orogénique de structures alpines. La région des monts Sainte-Croix est le seul segment de cette zone où les roches sédimentaires représentent des affleurements de toutes les périodes géologiques, du Cambrien au Quaternaire. La diversité des roches sédimentaires et des gisements minéraux, des sols et de la végétation est utilisée par l'homme depuis près de 60 000 ans.

Les membres du Conseil ne signalent aucun conflit d'intérêts concernant leur participation à l'examen de cette candidature et aux délibérations.

Asfawossen Asrat présente la candidature ayant fait l'objet d'un report et rappelle les principales raisons de ce report, tout en dressant une synthèse du rapport de suivi :

- Le nom « Geoland » a été modifié et les produits sont mis à jour pour refléter la nouvelle désignation du candidat, « Holy Cross Mountains ».
- Des lignes directrices relatives à la vente de matériaux géologiques ont été élaborées et publiées.
- Des consultations sont en cours afin de changer l'image de marque du « géoparc de Kielce », une marque au sein du géoparc candidat.
- Le nettoyage, la gestion et l'entretien des sites sélectionnés se poursuivent.
- Des mesures visant à améliorer l'interprétation sur le site ont été adoptées et de nouveaux panneaux ont été ajoutés.
- Une stratégie de partenariat a été mise au point et le candidat prévoit de signer des accords avec l'industrie du tourisme. La certification des produits locaux est également prévue.
- Le candidat met en place une coopération avec les géoparcs mondiaux UNESCO de Muskauer, d'Oki Islands et de Bohemian Paradise, mais aussi avec le Ice Age Center à Vooreemaa et ProGEO dans les domaines du géotourisme.

Examen et vote :

Asfawossen Asrat déclare que les deux évaluations de l'UISG viennent appuyer cette candidature et que le rapport de suivi indique que tous les problèmes en raison desquels la candidature a été reportée ont été corrigés ou sont en passe d'être corrigés par le candidat.

Martina Paskova fait valoir que le candidat a corrigé tous les problèmes constatés et que sa candidature peut désormais faire l'objet d'un vote.

Nikolas Zouros partage cet avis.

Le *Président* demande aux participants qui souhaitent présenter une objection de lever la main. En l'absence d'objections, la candidature du géoparc sera considérée comme approuvée. Tous les membres du Conseil votent pour l'intégration de Holy Cross Mountains à la liste des géoparc mondiaux UNESCO. Le Président propose de formuler des recommandations afin d'encourager le processus d'amélioration du géoparc.

Asfawossen Asrat et *Martina Paskova* reconnaissent que des efforts supplémentaires sont nécessaires en ce qui concerne l'établissement de partenariats locaux dans la région du géoparc et les panneaux d'interprétation.

Ana Ruiz Conde approuve ces remarques et souligne qu'il est important de s'assurer que le géoparc fait la différence entre encourager les efforts déjà fournis et formuler des recommandations sur les problèmes qui doivent encore être abordés. *Ana Ruiz Conde* insiste également sur le fait que les recommandations doivent s'appuyer sur les critères des Directives opérationnelles.

Après examen du rapport d'exécution de **Holy Cross Mountains (Pologne)** sur les recommandations du Conseil de 2018, le Conseil décide que le candidat **satisfait** au critère vii) relatif aux géoparc mondiaux UNESCO (Directives opérationnelles pour les géoparc mondiaux UNESCO, section 3), lequel constituait la principale raison du report de sa candidature pour devenir un géoparc mondial UNESCO. Le Conseil reconnaît les améliorations apportées, propose que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Renforcer davantage les partenariats avec les acteurs locaux du tourisme et de l'économie locale.
2. Améliorer la qualité du contenu des panneaux d'interprétation.
3. Employer la nouvelle désignation du géoparc dans tous les supports de communication, les produits locaux certifiés, et plus généralement sur le territoire.

b. Thuringia Inselsberg — Drei Gleichen, Allemagne (candidature ayant fait l'objet d'un report lors du Conseil de 2017)

La zone se trouve au cœur de l'Allemagne, dans l'État fédéral de Thuringe. Elle couvre une superficie d'environ 688 km² et abrite une population totale de près de 72 000 habitants. La zone est clairement délimitée par les frontières des 18 municipalités qui la composent, les plus grandes municipalités étant Bad Liebenstein, Ruhla, Floh-Seligenthal, Friedrichsroda et Tabarz. Cinq grandes villes se trouvent à proximité, à savoir : Gotha (5 km), Arnstadt (2,5 km), Schmalkalden (3 km), Bad Salzungen (4,5 km) et Eisenach (7 km). La zone abrite, entre autres, deux types de paysages naturels : les montagnes de basse altitude (forêt de Thuringe) et les zones de loess (bassin de Thuringe). Parmi les formes de paysage caractéristiques figurent le fossé de Wachsenburg (un exemple de relief inversé), les paysages karstiques près de Bad Liebenstein et de Thal, les collines hémisphériques et les larges bassins qui se forment sur l'ardoise métamorphique exposée aux intempéries, les plateaux plats sillonnés de vallées profondes en forme de « V » dans la roche volcanique et les conglomérats du Permien, et les contreforts de la forêt de Thuringe avec leurs

affleurements de grès de Bunter. L'histoire géologique de la région commence avec la fusion du supercontinent Pangée pendant l'Orogenèse varisque et se poursuit jusqu'à la fragmentation de la Pangée au Trias supérieur. Le socle varisque est visible dans le Complexe cristallin de Ruhla, qui se compose de roches métamorphiques de degré moyen à élevé. Au cours du Permien supérieur, le Complexe cristallin de Ruhla a formé une petite île entourée de récifs dans la mer du Zechstein. Le bassin montagneux de la Forêt de Thuringe est un bassin intramontagneux très fossilifère rempli d'une séquence de 4 500 m d'épaisseur de sédiments terrestres et de roches volcaniques du Carbonifère supérieur et du Permien précocé. La séquence est particulièrement bien visible dans la région montagneuse et sert de section de référence pour le Permien inférieur en Europe. Les roches les plus jeunes (du Trias au Jurassique inférieur) sont exposées dans la zone de Drei Gleichen où l'inversion tectonique du Crétacé a formé un paysage doté de caractéristiques morphologiques remarquables comme les badlands colorés. En outre, la zone possède quelques sites de type stratigraphique de classe européenne et le seul affleurement de la limite Trias/Jurassique en Allemagne centrale.

Marie-Luise Frey signale un conflit d'intérêts et se rend dans la salle d'attente.

Ana Ruiz Conde présente le rapport de suivi qui répond à chaque recommandation :

- Des panneaux d'interdiction ont été installés sur les principaux sites de recherches archéologiques et chantiers de fouilles, tandis que d'autres panneaux seront prochainement installés ; un règlement à l'intention des visiteurs a été publié sur le site Web du géoparc candidat et figure également dans sa documentation.
- 93 panneaux d'information ont été actualisés et modifiés ; de nouvelles cartes ont été créées pour le géoparc candidat (carte géotouristique et carte géologique) ; les supports d'information imprimés ont été mis à jour ; le site Web est désormais disponible en deux langues (anglais et allemand) ; trois centres d'information et six routes géologiques proposent des informations dans deux langues, pour un total de 81 panneaux d'information et 37 panneaux de présentation (en anglais et en allemand) ; des dépliants ont été préparés et publiés en anglais pour six routes géologiques ; trois audioguides bilingues (anglais/allemand) ont été produits ; et une carte de randonnée a été publiée en anglais.
- Le géoparc candidat est désormais présent sur les médias sociaux : un compte Facebook a été créé et un compte Instagram est en cours d'élaboration.
- Le géoparc candidat a poursuivi ses activités de recherche archéologique sur un site fossilifère international (budget de recherche de six millions d'euros sur cinq ans, et coopération de trois instituts de recherche avec le candidat) et un nouveau centre d'information géologique axé sur la communication des résultats de recherche au grand public est à l'étude.
- Les partenaires du géoparc candidat ont été classés par catégories et une stratégie de partenariat a été élaborée.
- De nouveaux accords de coopération ont été établis avec le site de Messel Pit, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, et avec le géoparc mondial UNESCO Bergstraße-Odenwald ; le géoparc candidat collabore également avec le Forum allemand des géoparcs, participe aux conférences internationales du GGN, et entretient des contacts avec les géoparcs mondiaux UNESCO situés en Hongrie, en Roumanie et en Irlande.

- Des accords avec les partenaires du géoparc candidat interdisant la vente de matériaux géologiques ont été conclus, ainsi qu'un accord d'interdiction de commerce dans le groupe de travail municipal, qui est l'organisation de parrainage du candidat. Sur la base de cet accord, un accord distinct et juridiquement contraignant a été conclu avec chacun des centres et points d'information géologique interdisant la vente de matériaux géologiques.

Examen et vote :

Le *Président* rappelle que le géoparc candidat présentait de sérieux problèmes, principalement en ce qui concerne la collecte de matériaux géologiques, mais il semble que des solutions satisfaisantes aient été mises en œuvre. S'agissant des autres problèmes, il constate que ceux-ci ont tous été corrigés.

Helga Chulepin salue le grand professionnalisme dont a fait preuve le géoparc candidat en répondant à toutes les recommandations formulées par le Conseil. Elle se félicite du travail accompli.

Après examen du dossier de candidature et du rapport de suivi de **Thuringia Inselsberg — Drei Gleichen (Allemagne)**, le Conseil décide que le candidat **satisfait** aux critères v) et vi) relatifs aux géoparcs mondiaux UNESCO (Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO, section 3) en vue d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO. Par conséquent, il propose que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Recommandations sur la vente et la collecte de matériaux géologiques : Mettre en place un suivi et renforcer les activités de sensibilisation dans ce domaine.

c. Vestjylland, Danemark

Situé dans la région centrale du Danemark, le territoire candidat englobe trois municipalités ainsi qu'une partie du Limfjord, et s'étend à environ 50 km au large de la mer du Nord pour inclure une partie du récif du Jutland. Sa superficie totale est de 4 759 km², dont 3 200 km² de zone marine et 218 km de littoral. Pendant le Quaternaire, d'énormes couches de glace ont formé les impressionnants paysages de l'ère glaciaire qui constituent le cœur du géoparc candidat West Jutland. Ces paysages sont représentatifs de la dernière période pendant laquelle la calotte glaciaire scandinave s'étendait des montagnes de Norvège jusqu'au Danemark. Outre les paysages de l'ère glaciaire, le candidat abrite un large éventail d'autres formes de relief ayant émergées après la fin de l'ère glaciaire sous l'effet des rivières et des processus côtiers, ainsi que des puissants vents d'ouest qui caractérisent la côte ouest du Danemark. Dans certaines falaises, on trouve également des vestiges de dépôts géologiques plus anciens, datant du Tertiaire et du Quaternaire.

Les membres du Conseil ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Asier Hilario, représentant de l'UISG, indique qu'il a participé à l'évaluation du candidat, mais que, ne disposant pas du droit de vote, il est autorisé à suivre les délibérations.

Jianping Zhang présente le rapport de suivi. Il déclare que le candidat a pris en compte toutes les recommandations du Conseil et qu'il a pris des mesures en vue de résoudre tous les problèmes soulevés dans le rapport du Conseil.

- Un géologue a été recruté à temps plein et un comité scientifique composé de onze membres a été formé et approuvé.
- Un nouveau centre d'information a été construit et quatre nouveaux points d'information ont été conçus et mis en place en juin 2020 dans les quatre musées et centres d'information présents sur le territoire candidat. Trois autres points d'information ont été conçus et devraient être mis en place prochainement.
- Dix films, disponibles en trois langues et avec sous-titres, ont été produits.
- Un grand panneau indiquant le géoparc mondial UNESCO a été préparé en vue d'être installé sur l'autoroute près de Holstebro, dans l'attente de la décision sur le futur statut du géoparc candidat. D'autres panneaux ont été installés sur les routes principales afin de guider les visiteurs vers les sites du géoparc candidat en utilisant les panneaux autorisés pour les routes publiques au Danemark. 41 nouveaux panneaux d'information proposant des informations sur le géoparc en danois, en allemand et en anglais ont été mis en place sur différents sites. Des informations numériques sont disponibles dans le « Digital Outdoor Guide », ainsi que dans une nouvelle application « Geopark Vestjylland ». Des brochures d'information imprimées ont été largement distribuées dans l'ensemble du géoparc candidat.
- La Main Stationary Line (MSL) est mise en évidence à certains emplacements le long de la route et sur la carte imprimée. Toutefois, il n'est pas possible ni souhaitable d'installer des panneaux aux endroits où les routes traversent la MSL.
- Le géoparc Vestjylland, en collaboration avec la faculté de formation des enseignants de l'Université VIA, a mis au point un projet de trois ans visant à développer un programme scolaire en coopération avec les écoles locales.
- Le géoparc candidat Vestjylland et le Climatorium travaillent ensemble en vue de promouvoir la sensibilisation au changement climatique. Le nouveau bâtiment du Climatorium doit ouvrir en août de cette année avec une exposition sur le climat, tandis que le géoparc candidat prépare une route climatique illustrant les effets du changement climatique dans le passé et les impacts éventuels du changement climatique dans le futur le long de la côte.
- S'agissant de l'établissement de réseaux, le géoparc candidat Vestjylland a réalisé un voyage d'étude très enrichissant dans les géoparcs De Honsrug et Terra Vita et a également mis en place une coopération avec le géoparc Gea Norvegica. La coopération entre les trois géoparcs est bien établie et devrait se poursuivre.
- Une stratégie de partenariat et une stratégie pour les volontaires ont été mises au point et approuvées. La stratégie de partenariat décrit les critères relatifs aux partenaires dans différentes catégories, à savoir : les fournisseurs d'hébergement et de services de restauration, les magasins, les fournisseurs d'activités et de transport, les producteurs locaux et les institutions éducatives.

Après examen du dossier de candidature et du rapport de suivi de **Vestjylland (Danemark)**, le Conseil décide à l'unanimité que le candidat **satisfait** aux critères v) et vi) relatifs aux géoparcs mondiaux UNESCO (Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO, section 3) en vue d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO. Par conséquent,

il propose que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Reconnaissant que le géoparc Vestjylland a présenté un excellent rapport de suivi, les membres du Conseil l'encouragent à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre des précédentes recommandations du Conseil.
2. Renforcer les activités de conservation et d'éducation géologique.

d. Saimaa, Finlande

Le candidat est un archipel particulièrement fragmenté de milliers d'îles couvrant 6 063 km² (2 031 km² d'eau et 4 032 km² d'îles). La zone se situe dans les provinces de Carélie du Sud et de Savonie du Sud et compte neuf municipalités. Dans les zones rocheuses profondément fracturées de la partie nord, Saimaa se scinde en un réseau de cours d'eau. Dans la partie sud, où l'on trouve les Salpausselät et les eskers connexes, le lac et le paysage sont caractérisés par des rivages sablonneux et des chaînes d'îles d'eskers au milieu de vastes étendues d'eau. Située à 184 m au-dessus du niveau de la mer, la colline de Neitvuori forme le point culminant de cette zone. Le développement géologique du lac Saimaa est visible sur les anciens rivages à différentes altitudes, et l'on observe également des peintures rupestres, des sites d'habitation préhistoriques, et notamment les grottes des rapides de Vuoksi et Imatrankoski. Le substrat rocheux profondément fracturé de la région date du Paléoprotérozoïque. Le gneiss à deux micas constitue le type de roche le plus courant. Le substrat rocheux, reconnu à l'internationale et considéré comme typique de la région, est composé de granite rapakivi. Les vestiges visibles de la dernière glaciation déposée il y a environ 11 600 à 12 300 ans en bordure de la calotte glaciaire en train de fondre comprennent des deltas marginaux et des crêtes de moraines d'extrémité avec des eskers d'alimentation et des drumlins.

Tran Tan Van signale un conflit d'intérêts et se rend dans la salle d'attente.

Soo Jae Lee présente le rapport de suivi du candidat et déclare que les dix recommandations du Conseil précédent ont toutes été traitées dans le rapport.

- Étant donné que le candidat couvre une vaste zone, il convient de poursuivre les efforts visant à faire connaître le géoparc et à impliquer les communautés locales.
- Les liens entre la géologie et les patrimoines naturel et culturel doivent encore être renforcés au sein du géoparc candidat.

Le *Président* estime que le rapport est satisfaisant, mais qu'il subsiste des faiblesses en ce qui concerne la visibilité du territoire du géoparc candidat, notamment en raison de sa grande taille. Il constate que les liens entre le patrimoine géologique et le patrimoine naturel, culturel et immatériel ont été renforcés et que le candidat progresse dans la bonne direction.

Enas Abd Elhady Ahmed fait remarquer qu'un seul centre d'accueil pour une zone aussi vaste pourrait ne pas être suffisant pour couvrir toute la région.

Après examen du dossier de candidature et du rapport de suivi de **Saimaa (Finlande)**, le Conseil décide à l'unanimité que le candidat **satisfait** aux critères ii) et v) relatifs aux géoparcs mondiaux UNESCO (Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO,

section 3) en vue d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO. Par conséquent, il propose que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Encourager le géoparc à poursuivre la mise en œuvre des précédentes recommandations du Conseil.
2. Poursuivre les efforts visant à renforcer les liens entre le patrimoine géologique et les autres types de patrimoines.
3. Améliorer la visibilité du géoparc et envisager de créer d'autres centres et points d'accueil des visiteurs sur le territoire du géoparc.

e. Aspromonte, Italie

Le territoire candidat correspond au parc national de l'Aspromonte et occupe une zone de 656 km² dans la province de Reggio de Calabre, dans le sud de l'Italie. Le point culminant du massif de l'Aspromonte est Montalto (1956 m au-dessus du niveau de la mer), qui bénéficie d'une vue extraordinaire à 360° sur des panoramas et des paysages uniques qui embrassent le détroit de Messine, l'Etna, les îles Éoliennes et d'autres. La géologie est limitée par une importante ligne tectonique séparant le massif de l'Aspromonte du massif de la Serre, deux blocs crustaux aux histoires géologiques très différentes. Le principal intérêt géologique se trouve dans le fragment péninsulaire méridional de l'Orogène (Arco) Calabrien-Peloritano (OCP). L'OCP représente un élément étranger le long de la chaîne des Apennins et est le résultat d'un processus orogénique rare. Elle correspond à un fragment de la chaîne alpine détachée de l'Espagne, du nord-ouest de l'Italie, de la Sardaigne et de la Corse par l'ouverture du bassin liguro piémontais et de la mer Tyrrhénienne, maintenant située à l'est-sud-est et entièrement submergée dans le Miocène inférieur par la chaîne naissante des Apennins. Le candidat abrite un système géologique unique, encore en formation, dont les principales composantes du patrimoine géologique sont constituées de roches cristallines métamorphiques du Paléozoïque.

Alexandru Andrasanu signale un conflit d'intérêts et se rend dans la salle d'attente.

Le *Président* présente la candidature du territoire d'Aspromonte et demande au Conseil de reporter les délibérations au jour suivant, étant donné que les informations de l'UISG ne sont pas complètes et qu'une décision ne peut donc pas être prise à ce stade. Les membres du Conseil acceptent cette proposition.

Asier Hilario, représentant de l'UISG, explique que l'UISG n'a pas encore reçu tous les rapports d'évaluation de ses évaluateurs et qu'elle nécessite une journée supplémentaire afin de dresser un bilan complet.

Ana Ruiz Conde prend la parole pour demander plus d'informations concernant les procédures et l'évaluation de l'UISG.

Le *Président* explique que l'évaluation de l'UISG a été menée par plusieurs évaluateurs, mais qu'il a été nécessaire de faire appel à d'autres évaluateurs ayant une expertise complémentaire pour parvenir à une évaluation complète. L'UISG a donc demandé l'octroi d'une journée supplémentaire.

Asier Hilario confirme les propos du Président et ajoute qu'un rapport d'évaluation complet sera prêt en temps utile aux fins d'examen par les membres du Conseil.

Les délibérations concernant le géoparc candidat Aspromonte sont reportées au jour suivant.

f. Grevena-Kozani, Grèce

Ce territoire de 2 486 km² s'étend sur une altitude allant de 380 à 2 300 m et traverse les hautes montagnes accidentées et les contreforts du massif du Pinde, une vaste plaine cénozoïque, la chaîne de montagnes Vourinos-Vounassa et les collines de Kamvounia du massif des Piéria. L'histoire de l'humanité, y compris les sites néolithiques avec de petits gisements de cuivre, les sites hellénistiques et les forteresses au sommet des collines, les routes commerciales et les champs de bataille de Byzance à l'époque moderne sont étroitement liés aux caractéristiques géologiques et géographiques du candidat. L'histoire de la tectonique des plaques de la Théthys est documentée, de sa naissance en zone de déferlement à sa collision et sa destruction. On y trouve les roches les plus anciennes de Grèce (environ 1 milliard d'années). La distension de la « Pangée » et de la tectonique des plaques européenne est enregistrée dans les expositions rocheuses du mont Vounassa ; le site de l'ophiolite de Vourinos représentant une lithosphère de la Théthys de 12 km d'épaisseur a accueilli une recherche de pointe, reconnue comme essentielle au développement original de la théorie tectonique des plaques. D'autres éléments montrent l'ancienne zone de collision Afrique-Europe. L'ensemble de ces anciens mouvements de plaque ont façonné le paysage surprenant d'aujourd'hui. L'histoire pliopléistocène de la région est marquée par les vestiges de certains des fossiles proboscidiens les plus importants du monde, y compris ceux dont les défenses les plus longues (plus de 5 m) ont été enregistrées.

Les membres du Conseil ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Helga Chulepin présente le rapport de suivi du candidat.

- Les trois évaluations de l'UISG sont positives.
- Le candidat a traité et mis en œuvre les recommandations, en particulier celle concernant la réalisation d'une étude géologique indépendante : le Centre de recherche et de technologie — Hellas a ainsi établi un rapport technique dans lequel il compare le géoparc mondial UNESCO Vikos-Aoos et le territoire candidat. Ce rapport indique que le candidat présente des frontières claires et bien définies et qu'il comporte des différences significatives en termes de patrimoine géologique, géographique et culturel.
- Davantage de visibilité a été donnée au géoparc candidat sur le terrain, même si une plus grande attention doit être portée à l'établissement de partenariats officiels et à l'actualisation du site Web.

Le *Président* estime que le problème principal, à savoir le conflit potentiel entre le patrimoine géologique du géoparc mondial UNESCO Vikos-Aoos voisin et le candidat, a été résolu et que les autres problèmes constatés sont en passe d'être corrigés.

Asfawossen Asrat approuve les observations du Président et rappelle l'existence de précédents similaires dans le passé pour des situations analogues. Toutefois, il souligne que plusieurs points nécessitent une attention particulière et il demande au Conseil de formuler des recommandations claires à l'intention du candidat.

Marie-Luise Frey souscrit aux propos des membres du Conseil.

Helga Chulepin attire l'attention du Conseil sur le fait que les derniers évaluateurs ont donné un avis positif sur le candidat, confirmant que le territoire fonctionnait pleinement en tant que géoparc lors de leur visite sur le terrain. Elle estime en outre que la candidature devrait être approuvée tout en encourageant le candidat à donner suite aux recommandations. *Helga Chulepin* évoque certains points issus des recommandations concernant l'établissement de partenariats et précise que le candidat déploie des efforts considérables dans ce domaine. Elle suggère que le Conseil formule une recommandation visant à mettre en œuvre ces partenariats.

Alexandru Andrasanu approuve les observations formulées par les membres du Conseil.

Après examen du dossier de candidature et du rapport de suivi de **Grevena-Kozani (Grèce)**, le Conseil décide à l'unanimité que le candidat **satisfait** aux critères relatifs aux géoparcs mondiaux UNESCO en vue d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO et fait observer qu'il a déjà fourni une étude indépendante sur la zone. Par conséquent, il propose que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Améliorer la visibilité du géoparc dans la zone concernée et mettre au point des outils de communication, en particulier mettre à jour le site Web, selon les dispositions prévues dans le rapport de suivi.
2. Encourager le géoparc à mettre l'accent sur son patrimoine culturel immatériel, à en dresser l'inventaire et à établir activement des liens entre le patrimoine culturel immatériel et les autres patrimoines.
3. Même si des partenariats avec les acteurs locaux et la communauté locale sont en place, mettre en œuvre ces partenariats au moyen d'un tableau officiel des accords de partenariat.

VII. Candidatures au statut de géoparc mondial UNESCO ayant fait l'objet d'un report lors du Conseil 2019

a. Belitung, Indonésie

Situé dans la province de Bangka Belitung, à environ 400 km au nord de Jakarta, la capitale de l'Indonésie, le candidat aux géoparcs mondiaux UNESCO Belitung est entouré au nord par le détroit de Karimata, à l'est et au sud par la mer de Java et à l'ouest par le détroit de Gaspar. Le tor granitique du géoparc Belitung constitue un patrimoine géologique de valeur internationale. Ces blocs de granite (tours de soubassement) correspondent à des affleurements rocheux dégagés qui s'élèvent sur une surface plane. À Belitung, la morphologie du tor granitique est directement associée aux conditions météorologiques du milieu marin. Elle reflète l'effet de météorisation de la mer survenu lorsque l'île de Belitung reposait sous le niveau de la

mer. Cette formation se trouve dans le nord-ouest de l'île Belitung, dans les plaines côtières et crée de petites îles qu'il est possible de visiter en bateau. Le gisement d'étain primaire de Nam Salu à Kelapa Kampit revêt une grande importance géologique et propose aux visiteurs comme à la population locale une véritable aventure souterraine, ainsi que des possibilités d'en apprendre plus sur l'histoire et la culture locale. La mine à ciel ouvert peut être utilisée à des fins éducatives permettant aux visiteurs de découvrir les roches exposées qui séquestrent les roches plus anciennes de l'île Belitung. Belitung est également connu pour ses tectites, de petits fragments arrondis dentelés de verre silicaté. Ces tectites sont vraisemblablement des fragments de sable terrestre transformés en verre fondu et expulsés dans l'atmosphère lors de l'explosion ou de l'impact d'une météorite, qui se sont refroidis lors de leur trajet aérien. Il s'agit de fragments géologiques très rares présentant une importance géologique internationale.

Le *Président* signale un conflit d'intérêts et se rend dans la salle d'attente le temps des délibérations.

Martina Paskova présente le rapport de suivi :

- Les limites du territoire du candidat Belitung ont été définies plus clairement. Le candidat couvre deux districts administratifs (provinces de Belitung et d'East Belitung) et ses limites correspondent aux limites administratives — terrestres et maritimes — de ces districts. Il occupe une superficie totale d'environ 4 800 km² de terre et 22 886 km² de mer et représente désormais une seule zone unifiée.
- En ce qui concerne la partie terrestre, elle se compose de la partie continentale de Belitung entourée de 241 petites îles, dont Mendanau, Sumedang, Gresik, Seliu et Batun Island.
- La partie maritime, elle, se compose, selon la législation indonésienne relative à la gestion des zones côtières et des petites îles et la réglementation des zones côtières et des petites îles, de zones de transition entre les écosystèmes terrestres et marins affectés par les changements de la terre et de la mer. Dans la direction du territoire couvrant les zones administratives du sous-district et vers la mer, elle s'étend jusqu'à 12 miles nautiques mesurés à partir du littoral.
- La mer fait partie de la culture de Belitung depuis des générations. Le littoral de Belitung abrite donc plusieurs communautés qui vivent de la mer. La tribu Sawang constitue l'une des principales communautés vivant de la mer au sein du géoparc candidat. Cette tribu possède un patrimoine culturel unique et témoigne des migrations de populations très anciennes en Asie du Sud-Est.

Asfawossen Asrat reconnaît que le problème majeur (le manque d'inclusion de la partie maritime) a été résolu. Il souligne que suite à l'inclusion de la nouvelle partie, le géoparc candidat devrait également considérer l'inclusion de nouveaux sites géologiques. Il exprime toutefois sa préoccupation quant au tracé des limites du géoparc. Il demande que cette question soit traitée.

Helga Chulepin explique que le tracé correspond aux limites administratives du territoire.

Marie-Luise Frey se déclare favorable à l'acceptation du candidat, mais préconise que les recommandations incluent une harmonisation de l'interprétation des sciences géologiques à l'intention du grand public.

Jianping Zhang fait état des raisons ayant conduit au report du candidat et indique que ce problème est désormais résolu. Il rappelle également que l'une des questions évoquées concernait les liens avec les autres types de patrimoines.

Martina Pásková confirme que le tracé des limites correspond aux limites administratives.

Kristof Vandenberghe prend la parole et lit le dossier de la candidature, dans lequel il est clairement indiqué que les limites du territoire suivent le tracé des limites administratives, en précisant que c'est ce qui est attendu de la part du candidat.

Tim Badman explique que dans le cas des zones maritimes, il s'agit d'une situation normale et déclare que le tracé actuel ne pose aucun problème.

Après examen du dossier de candidature et du rapport de suivi de **Belitong (Indonésie)**, le Conseil décide à l'unanimité que le candidat **satisfait** aux critères v) et vi) relatifs aux géoparcs mondiaux UNESCO (Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO, section 3) en vue d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO. Par conséquent, il propose que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Progresser dans la création de nouveaux sites géologiques dans les îles situées dans le nouveau territoire étendu et les relier au géotourisme de l'île principale.
2. Poursuivre les efforts visant à empêcher la vente de matériaux géologique (tectites).

b. La Majella, Italie

Le géoparc candidat correspond au parc national de la Majella, situé au centre des Apennins, en Italie, et niché entre deux autres parcs nationaux. Il occupe une surface de 740 km² et se compose principalement de reliefs carbonatés séparés par des vallées et des plateaux karstiques et présente un large massif dont l'altitude varie entre 130 et 2 793 m. Le candidat est principalement constitué de calcaires fossilifères, attestant d'une longue période de sédimentation dans des milieux marins chauds et peu profonds ; ce qui signifie qu'il y a 140 à 7 millions d'années, le massif de la Majella ressemblait à l'archipel des Bahamas d'aujourd'hui. L'orogénèse a impliqué la plateforme pendant le Pliocène, faisant de la Majella l'un des plus jeunes reliefs des Apennins. Par conséquent, un ensemble de failles normales du Quaternaire encore actif est responsable de l'activité sismique récente et plus ancienne de la région. La présence d'autres lithologies comme le gypse et l'argile, qui représentent un changement dans le système sédimentaire, ainsi que les formes de relief résultant de la combinaison des processus karstiques, glaciaires et fluviaux enrichissent également la diversité géologique. Le système hydrogéologique de la Majella est l'un des plus importants d'Italie. La région compte actuellement 95 sites géologiques (parmi lesquels 22 sont de valeur internationale) ; environ la moitié sont des géomorphosites et une vingtaine présentent un intérêt stratigraphique ou structural-tectonique. La plupart

d'entre eux ont une valeur éducative ou géotouristique, tel que le site de Capo di Fiume qui a ouvert ses portes au public en 2001. Enfin, la présence humaine, qui remonte au Paléolithique inférieur (il y a 600 000 ans), fait de la Valle Giumentina l'un des plus anciens archéogésites d'Europe.

Les membres du Conseil ne signalent aucun conflit d'intérêts.

Enas Abd Elhady Ahmed présente le rapport de suivi :

- La plupart des recommandations ont été traitées, notamment celles concernant la visibilité.
- Le géoparc candidat a consenti des efforts considérables pour renforcer les liens entre la communauté et le patrimoine géologique, mais il doit encore s'améliorer en ce qui concerne le patrimoine immatériel.

Le *Président* propose d'accepter cette candidature sous réserve de quelques recommandations.

Asfawossen Asrat rappelle que plusieurs recommandations importantes ont conduit au report de la désignation de ce candidat l'année précédente, mais il constate que les recommandations principales ont été traitées. Il propose donc d'accepter cette candidature.

Jianping Zhang estime que des précisions sont nécessaires afin de distinguer les activités et la gestion du parc national de celles du géoparc candidat.

Helga Chulepin confirme que le candidat est prêt à obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO, mais elle souhaite maintenir les recommandations concernant la visibilité, notamment du fait que de nombreux panneaux ne comportent que le logo du parc national.

Marie-Luise Frey appuie les observations de Jianping Zhang. Sur son site Web, le territoire candidat semble ne correspondre qu'à une partie du parc national ; elle pense donc que le candidat doit clairement indiquer que le géoparc travaille aussi séparément et qu'il ne constitue pas seulement une partie du parc national.

Martina Paskova partage le même avis, notamment en ce qui concerne le parc national et l'identité du géoparc. Elle estime que le Conseil doit insister sur ce point lors de la prochaine revalidation, et demander au candidat de rendre compte de ses activités liées au parc national et de celles liées au géoparc.

Le *Président* souligne qu'il s'agit d'un enjeu récurrent lorsque les parcs nationaux et les géoparcs se chevauchent, comme c'est souvent le cas en Europe. Il ajoute qu'une attention particulière doit être accordée à l'identification claire du géoparc dans le cadre de la gestion du parc national, afin de donner une visibilité propre au géoparc.

Après examen du dossier de candidature et du rapport de suivi de **La Majella (Italie)**, le Conseil décide à l'unanimité que le candidat **satisfait** aux critères v) et vi) relatifs aux géoparcs mondiaux UNESCO (Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO, section 3) en vue d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO. Par conséquent, il propose

que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Favoriser la poursuite de la mise en œuvre des différentes recommandations du précédent Conseil.
2. Accorder plus de visibilité au géoparc et à ses activités au sein de la direction du parc national.
3. Poursuivre l'établissement de partenariats.
4. Mettre en place des activités liées au patrimoine immatériel.
5. Assurer la création de réseaux à l'intérieur et à l'extérieur du géoparc.

c. Aspromonte, Italie

Alexandru Andrasanu signale un conflit d'intérêts et se rend dans la salle d'attente.

Le *Président* présente le rapport de suivi :

- Le géoparc candidat représente une petite zone correspondant également à un parc national et tous deux sont clairement délimités.
- La première recommandation du Conseil précédent consistait à fournir davantage d'informations sur le patrimoine géologique de cette zone. Le dossier complémentaire a été transféré à l'UISG pour une nouvelle évaluation. L'UISG a fait intervenir des experts supplémentaires et les nouvelles informations résultant de la consultation ont été transmises à tous les observateurs et membres du Conseil dans la matinée.

Le *Président* donne la parole à Asier Hilario, représentant de l'UISG, et lui demande de fournir plus de détails.

Asier Hilario explique que la première candidature d'Aspromonte au statut de géoparc mondial UNESCO ne fournissait pas suffisamment d'informations pour déterminer la valeur internationale du patrimoine géologique, ce qui a conduit à la décision du Conseil de reporter la désignation du candidat. Le rapport de suivi fournit davantage d'informations dans ce domaine, et inclut désormais une liste de publications scientifiques. L'UISG a mené une évaluation préliminaire sur la base des nouvelles informations fournies, sans toutefois parvenir à une position concluante. C'est pourquoi il a été demandé aux quatre évaluateurs précédents de se prononcer après examen des nouvelles informations. Sur la base de ces informations et d'autres publications scientifiques sur le territoire, trois évaluateurs sur quatre sont convenus que le territoire répond aux critères géologiques requis.

Afin de parvenir à une conclusion définitive et fondée sur des données probantes, l'UISG a contacté sept autres experts en patrimoine géologique de l'UISG pour connaître leur point de vue. Tous sont convenus que, même si le candidat aurait pu envoyer davantage de données scientifiques pour justifier la valeur géologique exceptionnelle du territoire, les informations fournies confirment la valeur géologique de la région.

Asier Hilario propose d'inclure une recommandation visant à ce que le géoparc améliore encore la description des sites géologiques de la région, en démontrant clairement leur

importance internationale. Il mentionne également que les descriptions géologiques des sites géologiques fournies dans le dossier de candidature ne sont pas toutes de la même qualité.

Asier Hilario tire les enseignements suivants de ce dossier :

- Dans cette situation, bien que le candidat ne fournisse pas une description complète du patrimoine géologique et, par conséquent, qu'il ne présente pas un bon dossier de candidature pour démontrer sa valeur et son importance internationale, l'expérience et les connaissances des experts de l'UISG ont permis d'y remédier.
- Compte tenu de ce qui précède, l'UISG recommande d'améliorer le modèle de candidature afin que les géoparcs candidats comprennent clairement quelles informations ils doivent fournir afin de démontrer la valeur du patrimoine géologique présent sur leur territoire. En outre, l'UISG considère également qu'il devrait incomber au candidat de fournir les preuves de la valeur géologique de son territoire. Certes, les experts de l'UISG peuvent effectuer des recherches en vue d'obtenir plus d'informations sur le patrimoine géologique, mais les informations initiales doivent provenir du candidat dans le dossier de candidature initial.

Helga Chulepin félicite l'UISG pour ses travaux et indique que ceux-ci ont été menés de manière à garantir une évaluation approfondie. Elle s'exprime en faveur de l'octroi du statut de géoparc mondial UNESCO au candidat, en recommandant que celui-ci apporte davantage de précisions sur le patrimoine géologique et ses liens avec d'autres aspects importants de la région, tels que les risques géologiques.

Nikolas Zouros souligne l'importance du travail de l'UISG et reconnaît que les candidatures doivent établir très clairement le lien entre le patrimoine géologique et les autres aspects du territoire. Il estime que ce dossier permet de faire la différence entre l'évaluation de l'importance de sites géologiques individuels et la capacité à comprendre et à évaluer l'importance géologique d'un territoire dans son ensemble. Il insiste également sur l'importance de la présence d'un géoscientifique dans la gestion du géoparc, en particulier pour permettre de mieux comprendre ce que signifie la valeur internationale pour le patrimoine géologique et pour mettre au point de nouveaux travaux.

Asfawossen Asrat attire l'attention sur la demande de l'UISG qui souhaite que les candidats fournissent une description détaillée de la valeur internationale du patrimoine géologique de leur territoire. Il fait part de son inquiétude quant au fait que la nouvelle candidature soumise présente encore des problèmes relatifs à la justification de la valeur internationale du géoparc, comme cela a également été souligné par les nouveaux experts de l'UISG. Il approuve l'octroi du statut de géoparc mondial UNESCO au candidat, mais recommande fortement de prendre en compte l'importance du patrimoine géologique.

Jianping Zhang estime que l'équipe de gestion du géoparc candidat n'a pas compris la valeur internationale du patrimoine géologique de leur territoire et qu'il convient de remédier à cette situation afin de promouvoir une conservation géologique appropriée.

Marie-Luise Frey souscrit aux observations d'Asfawossen Asrat et ajoute qu'il importe que les géoparcs construisent leur propre identité indépendamment des parcs nationaux.

Martina Paskova approuve les remarques précédentes et insiste sur le fait que dans les situations où les géoparc partagent le même organisme de gestion que les parcs nationaux, il est essentiel d'établir une distinction entre ces deux entités et de faire en sorte que l'identité du géoparc soit renforcée. Il importe particulièrement que, dans le cas d'une gestion conjointe, la direction dispose d'un personnel qui se consacre entièrement au géoparc.

Après examen du dossier de candidature et du rapport de suivi d'**Aspromonte (Italie)**, le Conseil décide à l'unanimité que le candidat **satisfait** aux critères v) et vi) relatifs aux géoparc mondiaux UNESCO (Directives opérationnelles pour les géoparc mondiaux UNESCO, section 3) en vue d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO. Par conséquent, il propose que le Conseil exécutif **approuve** la désignation de ce candidat au statut de géoparc mondial UNESCO pour **quatre ans** et formule les recommandations suivantes :

1. Favoriser la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du précédent Conseil.
2. Améliorer la description géologique du territoire et communiquer cette information au public, en expliquant ses valeurs spécifiques.
3. Améliorer la visibilité du géoparc. Cette démarche doit se dérouler sur deux niveaux : sur le plan externe, à l'intention du grand public, et sur le plan interne, pour trouver une image de marque uniforme au géoparc au sein de la structure de gestion (parc naturel/géoparc).
4. Améliorer les liens entre le patrimoine géologique et les autres types de patrimoines existants sur le territoire.
5. Consolider les informations et renforcer les activités relatives aux risques géologiques qui existent dans le géoparc.
6. Renforcer les partenariats officiels entre le géoparc et les acteurs locaux.
7. Renforcer et promouvoir une image de marque uniforme pour le territoire, afin que le géoparc puisse la communiquer au public.

d. Bohol, Philippines

Le géoparc candidat de l'île de Bohol appartient à la Région VII, située dans la partie centrale des Philippines. Les paysages de Bohol témoignent de son histoire géologique, comme le montrent ses reliefs et ses caractéristiques structurelles variés. Citons notamment les célèbres Chocolate Hills, le monument géologique de Loon-Maribojoc, le site de prélèvement d'Inabanga, la grotte de Hinagdanan à Dauis, Alicia Schist, le parc panoramique d'Alicia et le réseau de grottes de Cagongcagong à Alicia, les terrasses marines relevées de Baclayon, les chutes de Canumantad et les sources de Canawa à Candijay, le réseau de grottes de Trinidad, l'île de Lamanok et les étangs karstiques d'Anda, et Danajon Bank, une des six doubles barrières de récifs au monde et le seul récif barrière en Asie du Sud-Est. Bohol regorge également d'une flore et d'une faune très diversifiées grâce à sa riche histoire géologique et tectonique. Actuellement, les autorités locales accordent la priorité à la conservation des espèces endémiques grâce à des aires protégées, telles que Rajah Sikatuna Protected Landscape pour les arbres de la forêt tropicale humide de la famille Dipterocarpacea et des sanctuaires d'animaux comme le Philippine Tarsier and Wildlife Sanctuary. L'île possédant une riche biodiversité ainsi que des caractéristiques géologiques très variées, ses traditions et sa culture témoignent de la façon dont ses habitants se sont adaptés à leur environnement naturel, comme en témoigne son seul patrimoine

immatériel vivant, la tribu Eskaya de Bohol à Taytay, Duero. Le respect et la fierté des habitants de Bohol à l'égard de leurs trésors patrimoniaux constituent la principale force motrice derrière leur volonté d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO ainsi que de continuer à enrichir leur savoir et à partager leurs expériences à travers le réseau.

Le *Président* présente la candidature de Bohol et souligne qu'il s'agit de la première fois dans l'histoire du Conseil qu'un géoparc candidat soumet une nouvelle fois sa candidature avant le délai de deux ans prévu pour la période de report. Il considère que, au vu du rapport de suivi, le candidat aurait manifestement dû attendre une année supplémentaire afin de corriger tous les problèmes soulevés dans les recommandations du Conseil précédent. Il propose de permettre au géoparc candidat Bohol de mettre à profit l'année qui vient pour soumettre un nouveau dossier de candidature qui sera examiné par la prochaine session du Conseil, et suggère d'envoyer éventuellement une mission de soutien sur place pour aider le candidat dans ce processus.

Helga Chulepin convient que cette situation est inédite et qu'il incombe au Conseil d'encourager le territoire à poursuivre la mise en œuvre des recommandations afin d'obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO.

Ana Ruiz Conde déclare que cette décision est conforme aux Statuts et aux Directives opérationnelles, étant donné qu'un report est accordé pour une période maximale de deux ans, et que le candidat respecte ce délai. Selon les Directives opérationnelles, le Conseil devrait procéder de la même manière si une telle situation devait se reproduire à l'avenir.

Le *Président* suggère qu'une mission consultative composée de collègues de la région soit organisée début 2021 dans le but d'aider le candidat à améliorer sa candidature, si tel est le souhait du candidat.

Après examen du dossier de candidature de **Bohol (Philippines)**, le Conseil décide à l'unanimité que le candidat **ne satisfait pas** aux critères requis pour obtenir le statut de géoparc mondial UNESCO. Par conséquent, il propose que le candidat fasse pleinement usage de sa période de report, soit jusqu'au 9 juillet 2022. Le candidat est invité à soumettre un nouveau rapport de suivi qui sera examiné par le prochain Conseil. Le Secrétariat étudiera la possibilité d'envoyer une mission de soutien, selon que de besoin.

Le *Président* invite les observateurs à prendre la parole. Les observateurs ne formulent aucune question ni aucune observation.

V. Discussion sur le report des missions d'évaluation et de revalidation — planification des missions de 2021

Le *Président* aborde le point suivant à l'ordre du jour : la situation des missions d'évaluation et de revalidation. Il donne la parole à Kristof Vandenberghe, représentant de l'UNESCO.

Kristof Vandenberghe explique les raisons pour lesquelles toutes les missions initialement prévues en 2020 ont été reportées, et indique que le Secrétariat a tenté de mettre en œuvre certaines missions en fonction des situations locales et de la possibilité d'effectuer des déplacements internationaux, notamment dans les pays européens, avant de finalement

décider de reporter toutes les missions, estimant que cela aurait été injuste pour les autres sites. Il précise que toutes les missions initialement prévues en 2020 et reportées (19 missions d'évaluation et 35 missions de revalidation) ont dû être reprogrammées pour 2021. Par conséquent, le Conseil de l'année prochaine fera face à des difficultés en termes de temps nécessaire aux délibérations. Il ajoute qu'aucune décision ne peut encore être prise à ce stade et que tout dépendra de l'évolution de la pandémie de COVID-19, notamment à la lumière des campagnes de vaccination.

Le Secrétariat de l'UNESCO a envisagé différentes solutions et a également consulté des collègues de la Convention du patrimoine mondial travaillant avec l'UICN et l'ICOMOS en tant qu'organes consultatifs afin de savoir comment ils géraient la situation. S'ils ont pu mener certaines missions, il convient toutefois de noter que leur situation est différente : en effet, leurs missions sont plus courtes et ils disposent également d'un plus grand nombre d'évaluateurs locaux, ce qui permet de contourner les restrictions relatives aux déplacements internationaux et aux mesures sanitaires.

Paula Valcarce, observatrice de la Commission nationale espagnole, prend la parole et pose deux questions :

- La liste des évaluateurs est-elle publique ?
- Le report des missions a-t-il été discuté lors de la réunion du Bureau ? Les Commissions nationales n'ont pas reçu de rapport du Bureau contrairement aux dispositions prévues dans les Directives opérationnelles (réception du rapport huit semaines après la réunion du Bureau).

Kristof Vandenberghe explique que rien ne justifie de garder la liste des évaluateurs secrète, même si pour l'instant celle-ci n'est pas mise en ligne. La décision de reporter les missions a bien été prise lors de la réunion du Bureau, et les sites et évaluateurs concernés ont été contactés. Les décisions du Bureau ont été publiées sur le site Web de manière transparente.

Le *Président* reconnaît que le Secrétariat pourrait envisager de communiquer les informations concernant les missions prévues en 2021 aux Commissions nationales et aux Comités nationaux des géoparc en toute transparence.

VIII. Discussion sur les demandes de modification des limites des géoparc mondiaux UNESCO (réductions/extensions)

a. Géoparc mondial UNESCO Bohemian Paradise, Tchéquie

Martina Paskova signale un conflit d'intérêts et se rend dans la salle d'attente.

Le *Président* présente la demande. La demande d'extension représente moins de 10 % de la surface existante ; plus précisément, elle correspond à environ 9 % de la surface existante du géoparc, soit 73 km². Le géoparc a présenté un dossier détaillé en faveur de l'intégration de trois nouvelles zones (à l'est, au nord et à l'ouest) :

- La zone est abrite plusieurs anciennes mines d'or, dont les vestiges sont encore visibles ; on y trouve également des vestiges de l'activité hydrothermale de la fin du Paléozoïque.

- La zone ouest regorge de gisements du Crétacé et comporte plusieurs sites historiques (châteaux, églises gothiques, etc.).
- La zone nord comprend principalement des carrières de phyllites du Paléozoïque. En outre, les bâtiments traditionnels de cette zone (notamment les toitures) ont été réalisés avec les matériaux provenant de ces carrières.

Asfawossen Asrat signale des différences dans la façon dont les géoparcs calculent les nouvelles zones à intégrer et souligne l'importance de recevoir des shapefiles et pas seulement des cartes en format image, afin que le Conseil puisse vérifier facilement les calculs.

Ana Ruiz Conde approuve la remarque précédente concernant les emplacements géographiques et les shapefiles.

Helga Chulepin pose une question concernant le type de limites que le géoparc choisit pour l'extension : s'agit-il de limites administratives ou géographiques ? Elle souligne que le modèle de l'UNESCO devrait être plus clair sur cette question.

Après examen du rapport concernant la demande d'extension de **Bohemian Paradise (Tchéquie)**, le Conseil décide à l'unanimité d'**APPROUVER** la demande.

b. Vulkaneifel, Allemagne

Marie-Luise Frey signale un conflit d'intérêts et se rend dans la salle d'attente.

Le *Président* présente les nouvelles zones à intégrer au géoparc. Cette demande correspond à une extension de 5,7 % de la surface existante du géoparc et concerne la zone sud, dans laquelle se situe une municipalité qui voudrait faire partie du géoparc. Cette demande atteste du succès que rencontre le géoparc. La nouvelle zone comprendra plusieurs sites pertinents du point de vue du patrimoine géologique.

Après examen du rapport concernant la demande d'extension de **Vulkaneifel (Allemagne)**, le Conseil décide à l'unanimité d'**APPROUVER** la demande.

IX. Discussion sur les Directives de l'UISG sur l'évaluation du patrimoine géologique

Le *Président* expose les faits : l'UISG a établi une méthodologie d'évaluation révisée, qui a été portée à l'attention de la dernière session du Conseil. Néanmoins, après examen, le Conseil a proposé de poursuivre l'amélioration de cette méthodologie en tenant compte de points spécifiques, et d'en proposer une nouvelle version en mars 2020.

Kristof Vandenberghe explique que la recommandation visant à améliorer la méthodologie d'évaluation de l'UISG rejoint également les recommandations formulées par l'évaluation du Programme par l'IOS, relatives à la transparence et à la cohérence du processus de candidature. Il précise que le Secrétariat a commencé à améliorer la méthodologie en collaboration avec le groupe de travail dédié de l'UISG, mais que ces travaux ont été ralentis par la pandémie de COVID-19 et les changements internes au sein de l'UISG. Le Secrétariat de l'UNESCO a donné son avis sur la méthodologie, assorti de recommandations sur les points à améliorer dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'UISG.

Asier Hilario approuve les recommandations concernant la méthodologie.

1. La méthodologie doit être simplifiée. La justification de la valeur internationale du patrimoine géologique incombe au candidat qui demande l'octroi du statut de géoparc mondial UNESCO, mais les informations à fournir doivent être clarifiées.
2. La nature des informations à fournir ne doit pas exclure les domaines dans lesquels peu de recherches approfondies ont été menées — la méthodologie doit être inclusive, tout en respectant les normes scientifiques.
3. L'UISG approuve également la recommandation visant à ne pas considérer uniquement les sites géologiques individuels, mais à prendre en compte la valeur patrimoniale globale du territoire.

Asier Hilario accepte que l'UISG redéfinisse les directives, et indique que celles-ci seront prêtes lors de la prochaine session du Conseil.

Asfawossen Asrat partage la préoccupation de l'UISG concernant les instructions relatives aux dépôts de candidatures et le fait que la justification de la valeur internationale du patrimoine géologique doit être apportée par les candidats. Il souligne que l'UISG devrait se concentrer uniquement sur l'évaluation de la valeur internationale du patrimoine géologique et s'abstenir d'évaluer si des sites similaires sont déjà présents dans d'autres parties du monde. Il suggère également de convenir d'un nombre minimum d'évaluateurs de l'UISG, par exemple trois, pour chaque candidature.

Asier Hilario confirme que le rôle de l'UISG consiste à valider la valeur internationale du patrimoine géologique dans les territoires concernés.

Ana Ruiz Conde déclare que l'UISG doit de toute urgence fournir des directives claires permettant de valider la valeur internationale du patrimoine géologique, selon le critère i). Elle suggère que les membres du Conseil participent à l'élaboration de ces directives.

Tim Badman rappelle que les experts de l'UICN ont déjà fait part de leurs réflexions sur ce document et que, sur la base de leur expérience dans l'évaluation des sites du patrimoine mondial (y compris les sites géologiques du patrimoine mondial), les points suivants ont été relevés :

- a) La méthodologie de l'UISG doit apporter des indications supplémentaires concernant les informations à fournir par les candidats. Il peut s'agir d'une annexe, expliquant clairement les éléments requis afin de garantir le respect des normes minimales.
- b) Il importe de dissocier clairement les conseils aux candidats sur ce qui doit être inclus dans le dossier, des conseils aux évaluateurs de l'UISG sur la manière dont ils doivent évaluer les dossiers. Actuellement, aucune distinction n'est faite entre les deux, et le modèle existant prêche à confusion.
- c) Les évaluateurs de l'UISG doivent disposer d'un formulaire standard comportant des questions directrices pour leur permettre de fournir les informations nécessaires, mais aussi pour que les candidats puissent connaître ce que recherchent les évaluateurs.
- d) Les formulaires des évaluateurs doivent inclure des « méta-données », telles que les antécédents pertinents de l'évaluateur, sa nationalité et une déclaration selon laquelle il ne prend pas part à la candidature. Ils doivent également comporter une explication à

l'intention des évaluateurs concernant la manière dont leur évaluation sera traitée après soumission afin qu'ils comprennent le rôle que joue leur évaluation dans le processus d'évaluation global.

- e) L'ensemble des instructions et des modèles de formulaires doit être librement accessible afin que les candidats puissent les consulter.
- f) Enfin, il convient de s'accorder sur le nombre d'évaluations nécessaires (par exemple, les dossiers de la Convention du patrimoine mondial sont évalués par un maximum de 10 évaluateurs).

L'UICN se livre à des processus similaires et se déclare prête à aider l'UISG et d'autres réseaux de sciences de la terre, à harmoniser ou à partager les enseignements tirés. L'UICN se propose également de réfléchir à une collaboration pour la création d'un réseau d'évaluateurs en vue d'appuyer les processus du patrimoine mondial et des géoparcs mondiaux.

Gabriela Schneider déclare que les pays en développement peuvent éprouver des difficultés à obtenir des informations sur le patrimoine géologique ou des inventaires de sites géologiques.

Nickolas Zouros reconnaît la nécessité de tenir compte du fait que, dans certains pays, les sites géologiques de grande valeur ne sont pas nécessairement étudiés ou n'ont pas fait l'objet de recherches internationales comme cela peut être le cas ailleurs, et que les critères doivent donc être inclusifs et faciliter un processus ouvert, simple et transparent. Il rappelle que l'UNESCO a fait de l'Afrique et des PEID une priorité et que la méthodologie et les directives doivent être suffisamment souples pour ne pas exclure des sites pour lesquels il n'existe pas ou peu d'inventaire ou de recherche internationale.

S'agissant de la méthodologie de l'UISG, il exprime son soutien à la proposition visant à l'améliorer au cours du printemps 2021 afin qu'elle soit adoptée par la sixième session du Conseil.

Alexandru Andrasanu appuie cette proposition et suggère que le Conseil participe au processus d'examen, afin de garantir le respect des Statuts et des Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO. Il estime qu'il s'agit là d'une preuve de l'importance pour les candidats de travailler avec un géoscientifique, soit sous contrat direct, soit avec une institution partenaire.

Martina Paskova approuve les remarques précédentes et ajoute qu'il est important de mettre l'accent sur le rôle et la participation des communautés autochtones dans ce processus.

Asier Hilario répond que l'UISG est ouverte aux recommandations visant à rendre la méthodologie plus simple, adaptée à différents contextes et permettant une prise en compte globale de la valeur du patrimoine, tout en mettant l'accent sur la valeur scientifique internationale. Il confirme que l'UISG créera un groupe de travail collaboratif qui comprendra des experts en patrimoine géologique de l'UISG, du Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO, du Secrétariat de l'UNESCO et du GGN afin de réviser le document et d'élaborer de nouvelles directives au printemps 2021. L'UISG est ouverte à l'élargissement de son groupe d'évaluateurs et souhaite coopérer avec les évaluateurs de l'UICN.

X. Informations relatives aux nouveaux documents

a. Liste de contrôle + b. Notes explicatives

Le *Président* présente ce point en expliquant que la Liste de contrôle et les notes explicatives qui l'accompagnent ont été rédigées afin de fournir des orientations supplémentaires aux candidats et éviter toute confusion sur le processus ou les éléments à fournir. Ces documents ont fait l'objet d'une large consultation et ont reçu un retour positif. Il confirme qu'il s'agit de documents évolutifs qui seront mis à jour, selon qu'il convient.

Asfawossen Asrat rappelle que la Liste de contrôle proprement dite a déjà été adoptée par le Conseil lors de sa dernière session et que les notes explicatives constituent un ajout demandé par ce même Conseil. À cet égard, il précise que l'ordre du jour devrait indiquer clairement que ces documents n'ont pas besoin d'être soumis à un nouveau vote du Conseil.

Kristof Vandenberghe confirme que la Liste de contrôle a déjà fait l'objet d'un vote lors du précédent Conseil, et que les notes explicatives viennent effectivement la compléter afin de fournir des conseils et des exemples supplémentaires sur chacun des différents critères. Il informe les participants que ces documents sont déjà disponibles sur le site Web de l'UNESCO.

Helga Chulepin indique qu'elle n'a reçu que des retours positifs, et que ces documents sont des outils fantastiques pour les candidats, même s'ils sont susceptibles d'être améliorés en permanence au fil du temps.

Alexandru Andrasanu confirme que ces documents sont d'excellents outils, surtout en ce qui concerne les explications. Il ajoute que ces documents ont été utilisés par deux candidats en Roumanie.

Ana Ruiz Conde fait remarquer que ces documents doivent être davantage adaptés aux critères et aux Directives opérationnelles, car selon elle, certaines cases rouges ne correspondent pas aux critères. Elle demande également des précisions sur le processus de consultation et sur qui décide d'intégrer les propositions des membres du Conseil. Elle estime que les membres du Conseil ne reçoivent pas de document final et que le processus est difficile à suivre. Elle souhaite également savoir quand les documents seront utilisés et qui décidera des modifications à y apporter.

Le *Président* répond que ces documents ont nécessité une longue préparation et que leur élaboration s'est déroulée dans le cadre d'un processus transparent et consultatif.

Kristof Vandenberghe indique que la Liste de contrôle a déjà été adoptée par les membres du Conseil lors de sa dernière session, y compris les cases rouges. Le Secrétariat et le GGN se sont particulièrement concentrés sur les notes explicatives, en fournissant des explications supplémentaires au lecteur, y compris des exemples et du matériel visuel de qualité. Comme l'UNESCO souhaitait procéder à une large consultation, les documents ont également été envoyés aux Commissions nationales et aux Comités nationaux des géoparcs en juin 2020, à la suite de quoi le Secrétariat a reçu des commentaires qui ont été intégrés.

Ana Ruiz Conde fait savoir que son inquiétude ne porte pas tant sur la Liste de contrôle et les notes explicatives, mais plutôt sur le Formulaire A qui est obligatoire et pertinent pour le processus d'évaluation et de revalidation.

Martina Paskova intervient en déclarant qu'il s'agit d'un document important pour traduire les critères en évaluation concrète, mais que ce type de processus nécessite de la transparence même si la discussion a été ouverte avec les Commissions nationales et les Comités nationaux des géoparcs. Elle demande des éclaircissements concernant la question 7 du document relative à la co-gestion des différentes désignations.

Marie-Luise Frey souligne qu'il serait utile de recevoir un retour des candidats sur la manière dont ils peuvent concrètement utiliser ces documents. La transparence est importante, de même que toutes les observations exprimées, mais obtenir une réponse concrète des territoires constitue la priorité avant de modifier le document.

Les membres du Conseil acceptent de recueillir les recommandations et tout amendement éventuel sera examiné et approuvé lors de la prochaine session du Conseil.

b. Formulaire A

Le *Président* déclare que le processus relatif à l'élaboration du Formulaire A a été différent ; en effet, celui-ci a nécessité un long travail préparatoire mené par le Conseil, le Bureau, le GGN et le Secrétariat.

Kristof Vandenberghe explique le processus et les travaux effectués : le Secrétariat a déployé des efforts considérables dans ces travaux, à la fois parce que la version précédente du document avait besoin d'être mise à jour pour ne plus laisser place à l'interprétation, mais aussi pour mieux souligner la contribution des géoparcs au développement durable. Le *Secrétaire* expose les modifications qui ont été apportées au Formulaire et souligne que la nouvelle version respecte davantage les critères et les Directives opérationnelles. En ce qui concerne le système de notation, il semble important de le conserver, car c'est la seule façon d'évaluer et de mesurer les progrès dans le temps. Néanmoins, le système a été adapté afin de s'assurer que, dans le cas où certaines questions ne sont pas applicables pour certains sites, le territoire n'est pas pénalisé. En plus des observations formulées par les Commissions nationales, les Comités nationaux et les experts, le Secrétariat a souhaité étendre la consultation et a décidé de présenter ce document à la réunion de la plateforme numérique du GGN ainsi qu'à tous les géoparcs mondiaux UNESCO afin de recevoir d'autres remarques. De nombreux retours ont ainsi été reçus. Le Secrétariat aimerait suggérer au Conseil que ce document soit considéré comme un document préliminaire à mettre en place pour une période de test pour les territoires candidats, sur une base volontaire en 2021. Après cette phase de test en conditions réelles, le projet final pourrait être soumis à l'approbation du Conseil lors de sa prochaine session à Jeju.

Le *Président* ajoute que la nouvelle version du Formulaire A permet de fournir plus d'informations permettant d'évaluer la qualité des activités entreprises dans les géoparcs. Il invite les membres du Conseil à adopter le Formulaire A en tant que projet préliminaire qui sera soumis à une phase de test.

Martina Paskova apprécie les améliorations apportées, mais émet quelques réserves concernant le système de notation. Elle estime qu'il serait préférable d'utiliser un système de couleur (rouge, jaune, vert).

Asfawossen Asrat se dit satisfait de constater que chaque question est clairement liée aux critères, ce qui constitue un point positif. En ce qui concerne le système de notation, il considère qu'il serait préférable d'opter pour un système qui accorderait soit tous les points pour un critère donné, soit aucun. Il estime que certaines questions soulèvent également des problèmes d'application dans certaines régions du monde, comme, par exemple, celle relative aux études géologiques. En Afrique par exemple, les services géologiques servent principalement à appuyer les activités minières dans leurs pays respectifs, et leurs inventaires sont généralement dressés dans ce but, et non dans celui de conserver le patrimoine géologique. La question de la recherche pose également problème pour les pays en développement, car certains sites potentiels n'ont peut-être pas été suffisamment étudiés. En outre, il signale que les questions relatives aux populations autochtones devraient être reformulées afin de tenir compte des considérations politiques et culturelles.

Ana Ruiz Conde fait savoir que travailler sur les différentes versions et sur le document Excel n'a pas été facile. Elle demande de reporter la décision. Elle demande également au Secrétariat d'envoyer le document un mois à l'avance.

Marie-Luise Frey exprime son adhésion à la phase de test proposée.

Van Tran Tan propose que les territoires utilisent les deux formulaires, le formulaire actuel et la version préliminaire du Formulaire A mis à jour, et qu'ils se prononcent sur les points à améliorer.

Tim Badman intervient en déclarant que d'un point de vue technique, retarder la phase de test n'apportera rien.

Alexandru Andrasanu avance que puisque chaque géoparc est unique, jamais il n'y aura un outil parfait ; il ajoute que la phase de test permettra d'améliorer le document.

Martina Paskova déclare qu'elle est également en faveur de la phase de test.

Kristof Vandenberghe propose d'organiser une réunion ouverte à l'issue de la phase de test en vue de discuter des modifications à apporter au Formulaire A, avant de consolider une version finale.

Helga Chulepin ajoute que le processus de test doit être clair pour les territoires candidats et les géoparcs soumis à revalidation.

Ana Ruiz Conde précise que le problème ne réside pas tant dans le processus suivi par le Secrétariat, mais dans le fait que le Conseil n'a pas eu le temps d'examiner le nouveau document.

Le *Président* invite le Conseil à voter en faveur de l'adoption de ce document en tant que document test pour une période d'un an. La proposition est adoptée à la majorité, avec une voix contre et aucune abstention.

Un observateur évoque la possibilité de créer un groupe de travail. L'Allemagne fait remarquer qu'un groupe de travail composé d'un large éventail de parties prenantes, y compris des États membres, serait certainement approprié pour un tel processus.

Kristof Vandenberghe répond que l'évaluation du PIGG par l'IOS avait déjà envisagé cette possibilité et ne l'avait pas retenue, afin de respecter le caractère d'expertise du Programme et les Directives opérationnelles (sections 5.3 et 5.6.ii qui stipulent que les modèles sont élaborés par le Conseil). Néanmoins, il souligne que le Secrétariat attache une grande importance à la clarté et à la transparence du processus. Les travaux sur les documents sont menés par une équipe restreinte composée de membres du Secrétariat, du GGN et du Conseil mondial des géoparcs UNESCO, mais ils font aussi l'objet d'une large consultation à laquelle participent les Commissions nationales, les Comités nationaux et les géoparcs eux-mêmes. Cela n'exclut pas que pour les futurs travaux, un tel groupe de travail puisse être envisagé.

c. Modèles pour les demandes d'extension, de réduction et de nouvelles désignations

Le *Président* invite le Conseil à faire part de ses questions ou remarques concernant les trois modèles établis par le Conseil précédent et préparés par le Secrétariat : le modèle pour les demandes d'extension, le modèle pour les demandes de nouvelles désignations et le modèle pour les demandes de réduction.

Marie-Luise Frey pose une question concernant le terme « consultation publique » employé dans le modèle de demande de nouvelles désignations. Elle souligne également que les géoparcs souhaitant changer de désignation devront expliquer pourquoi.

Asfawossen Asrat ajoute que certains points nécessitent de plus amples explications, mais il estime que ces documents sont de bonne qualité et qu'ils peuvent être validés.

Ana Ruiz Conde indique que des clarifications doivent être apportées lorsqu'un territoire propose en même temps une extension et une réduction. Les géoparcs doivent également fournir des explications quant au contexte des modifications. Cela pourrait figurer à la fin du modèle.

Van Tran Tan estime que le Secrétariat doit préciser combien de fois un territoire peut bénéficier d'une extension inférieure à 10 % de sa surface.

Le *Président* propose d'adopter les modèles en y intégrant les observations des membres du Conseil. Le Conseil adopte les trois modèles à l'unanimité.

Au titre des questions diverses, *Ana Ruiz Conde* a proposé un point à l'ordre du jour sur l'évaluation de l'IOS et la décision de la 209^e session du Conseil exécutif.

Ana Ruiz Conde soulève des questions relatives à l'évaluation de l'IOS et au règlement intérieur du Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO. Elle mentionne également la méthodologie révisée de l'UISG qui demande l'implication du Conseil afin d'assurer la transparence et le respect des Statuts et des Directives opérationnelles pour les géoparcs mondiaux UNESCO. Enfin, elle demande de veiller à maintenir une division claire des rôles entre le GGN et le Secrétariat.

Asfawossen Asrat demande si les membres du Conseil peuvent consulter le rapport d'évaluation de l'IOS.

S'agissant de l'évaluation de l'IOS, le *représentant de l'UNESCO* affirme que le rapport est librement accessible en ligne. Il informe les participants que le Secrétariat de l'UNESCO est chargé d'informer les États membres des progrès réalisés par rapport aux différentes recommandations et qu'il s'agit d'un processus continu, duquel les membres du Conseil seront informés.

S'agissant des rôles différents du Secrétariat et du GGN, le *représentant de l'UNESCO* explique qu'il s'agit effectivement d'un point sensible, mais que conformément aux responsabilités décrites dans les Statuts et les Directives opérationnelles du Programme, le GGN et le Secrétariat agissent dans le cadre de leurs mandats respectifs. En outre, une étroite coopération est en place en ce qui concerne les activités de renforcement des capacités et les activités de sensibilisation. Néanmoins, il incombe au Secrétariat de veiller à ce que les obligations statutaires ainsi que la transparence et la cohérence du processus de gouvernance soient respectées, tandis que le GGN s'engage davantage à favoriser la mise en réseau et à fournir des conseils adaptés.

S'agissant de la méthodologie de l'UISG, le *représentant du Secrétariat* explique que celle-ci peut prêter à confusion et que la méthodologie de l'UISG qui a été communiquée au Conseil l'a été uniquement à titre d'information, car il s'agit de la même version que celle dont l'examen a fait l'objet d'un report lors de la précédente session du Conseil. Le *représentant de l'UISG* confirme que l'UISG participe actuellement à un processus de consultation, et bien que l'évaluation de la valeur géologique soit la prérogative de l'UISG, l'Organisation s'efforce d'inclure un large éventail d'experts de différents domaines, afin de s'assurer que la méthodologie révisée et les directives répondent aux besoins du Programme.

Tim Badman informe le Conseil de la participation de l'UICN à l'évaluation du patrimoine géologique. Grâce à un financement accordé par la République de Corée, l'UICN a travaillé à la révision de ses conseils au réseau de l'UICN sur le patrimoine géologique, notamment par le biais de nouvelles Lignes directrices pour la conservation géologique dans les aires protégées et conservées, publiées par la Commission mondiale des aires protégées (WCAP) de l'UICN. Ces Lignes directrices comportent plusieurs références au concept de géoparc mondial UNESCO. Elles sont disponibles en téléchargement à l'adresse suivante : <https://portals.iucn.org/library/node/49132>. La publication de ces Lignes directrices s'adresse principalement aux gestionnaires et au personnel des aires protégées, ainsi qu'à leurs conseillers. Ce document explique notamment l'importance de la conservation du patrimoine géologique dans les zones protégées.

Tim Badman indique également que, bien que le Congrès mondial de la nature de l'UICN (<https://www.iucncongress2020.org/>) ait été reporté à septembre 2021 (Marseille) en raison de la pandémie de COVID-19, les membres de l'UICN ont adopté en ligne deux motions de l'UICN concernant le patrimoine géologique (toutes deux sont désormais des résolutions de l'UICN) : WCC-2020-Res-074-FR : Patrimoine géologique et aires protégées (<https://www.iucncongress2020.org/fr/motion/089>) et WCC-2020-Res-088-FR : Conservation de la diversité et du patrimoine naturels de milieux miniers. Enfin, il informe le Conseil que l'UICN entame la dernière phase de révision du cadre thématique pour le patrimoine mondial géologique, conformément au document du Comité du patrimoine mondial. Ce document a pour objectif d'aider les États parties, y compris leurs gestionnaires d'aires protégées et les autorités locales, à déterminer si leur territoire remplit les conditions requises pour être classé au patrimoine mondial, ainsi que de présenter des alternatives, notamment le statut de géoparc mondial UNESCO. Plusieurs experts en géoparcs participent au processus, et une coopération a également été établie avec l'UISG afin de coordonner les méthodologies d'évaluation concernées. Les membres du Conseil sont invités à prendre contact avec eux pour toute question ou suggestion sur tous ces points.

Avant la clôture de la session, *Nikolas Zouros* demande au Secrétariat s'il est possible de publier une note relative aux décisions et aux annonces du Conseil sur le site Web de l'UNESCO. Le Secrétariat confirme que, comme l'année dernière, un bulletin d'information en ligne sera publié peu après la clôture du Conseil, afin d'informer les États membres des résultats de la session.

Le *Président* du Conseil clôture la session. Il remercie les membres du Conseil et le Secrétariat pour le succès de la session, ainsi que les observateurs pour leur participation et leur intérêt. Il exprime l'espoir de rencontrer tous les participants sur l'île de Jeju, en République de Corée, à l'occasion de la sixième session du Conseil des géoparcs mondiaux UNESCO en septembre 2021.